

01_J_RAPPORT DE

PRESENTATION

ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 31 mai 2021 approuvant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Communauté de Communes du Berry Loire Vauvise.

Le Président,

Jean-Paul DOUSSET



J//

PATRIMOINE
CULTUREL ET
HISTORIQUE

SOMMAIRE

LE PATRIMOINE RECONNU	2
LES ENTITES ARCHEOLOGIQUES.....	2
LES MONUMENTS HISTORIQUES	2
LE PATRIMOINE NON PROTEGE MATERIEL ET IMMATERIEL.....	5
PATRIMOINE MATERIEL	5
Les vestiges d’une activité minière dense, émergences de cheminées, moulins ... en point de repères spatiaux, économiques et temporels	5
Un petit patrimoine vernaculaire qui se décline autour de l’eau ou du culte	8
Les autres éléments de patrimoine	10
LE PATRIMOINE IMMATERIEL	10
ELEMENTS A RETENIR ET ENJEUX.....	11

LE PATRIMOINE RECONNU

LES ENTITES ARCHEOLOGIQUES

Selon le Porter A Connaissance de l'Etat, quatre-vingt sites archéologiques sont actuellement inventoriés sur le territoire de la Communauté de Communes entre la Vallée de la Loire et la Champagne Berrichonne. Différentes prospections, travaux et publications ont permis de distinguer les communes de Saint-Martin-des-Champs, Charentonnay, Sancergues, Herry et Groises (Villa antique des Bordes).

Malgré ces investigations scientifiques, les terroirs de Berry Loire Vauvise restent encore méconnus d'un point de vue archéologique. Le potentiel archéologique du territoire est cependant très important.

LES MONUMENTS HISTORIQUES

Le territoire intercommunal comprend 4 édifices inscrits au titre de la législation des Monuments Historiques et surtout 1 classé, répertoriés dans le tableau ci-dessous :

Edifice	Classé ou inscrit
Château de Billeron à Lugny-Champagne	Inscrit le 08/03/1995
Eglise Notre-Dame à Garigny (portail)	Classée le 22/10/1913
Eglise St-Jacques et St-Cyr à Sancergues	Inscrite le 24/02/1926
Eglise St-Loup à Herry (chœur + transept)	Inscrite le 02/03/1926
La Commanderie des Templiers de Bordes à Jussy-le-Chaudrier	Inscrite le 19/07/1995

La Commanderie des Templiers de Bordes à Jussy-le-Chaudrier



Source : monumentum.fr

Eglise St-Loup à Herry (chœur + transept)



Source : monumentum.fr

Eglise St-Jacques et St-Cyr à Sancerques



Source : monumentum.fr

Eglise Notre-Dame à Garigny (portail)



Source : monumentum.fr

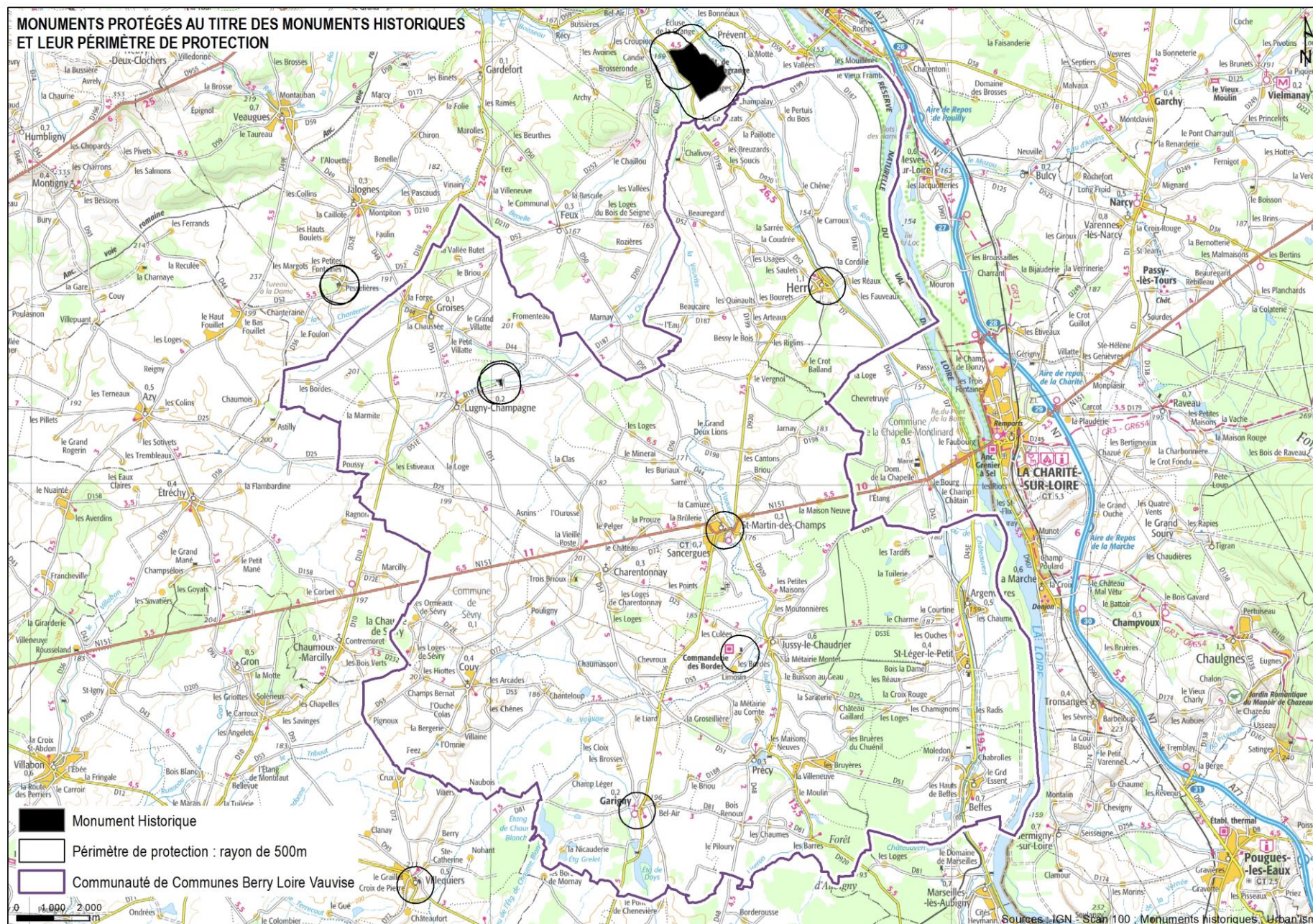
Château du Billeron à Lugny-Champagne



Autour de chacun de ces monuments inscrits et classés de la communauté de communes s'applique un périmètre de protection de 500m de rayon instauré par la loi du 25 février 1943, dans lequel l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France est requis à toute demande d'autorisation de travaux.

Depuis la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine (dite loi « CAP ») vient modifier notablement la gestion des abords d'un monument historique classé ou inscrit. Ainsi, si la protection au titre des abords a toujours le caractère de servitude d'utilité publique affectant l'utilisation des sols dans un but de protection, de conservation et de mise en valeur du patrimoine culturel, il convient de distinguer deux cas de figures (cf : articles L 621-30 à L 621-32 du code du patrimoine) :

- Création d'un périmètre délimité des abords sur proposition de l'Architecte des Bâtiments de France après enquête publique au sein duquel la protection au titre des abords s'applique à tout immeuble, bâti ou non bâti ;
- En l'absence de périmètre délimité des abords, la protection au titre des abords s'applique à tout immeuble, bâti ou non bâti, visible du monument historique ou visible en même temps que lui et situé à moins de 500 mètre de celui-ci.



LE PATRIMOINE NON PROTEGE MATERIEL ET IMMATERIEL

PATRIMOINE MATERIEL

Au-delà de ces monuments historiques reconnus, la communauté de communes recèle d'un patrimoine bâti à révéler issu de son passé rural et industriel présentant un intérêt architectural et/ou patrimonial, contribuant bien souvent à la qualité de ses paysages tant ruraux, qu'urbains. Ce patrimoine n'est pour autant pas protégé aujourd'hui ni véritablement mis en valeur et souffre d'une méconnaissance importante. Il n'existe notamment pas de répertoire commun pour l'ensemble de ce patrimoine.

Il est possible d'observer sur le territoire de la communauté de communes de nombreux éléments plus ou moins bien conservés prenant la forme de :

- Bâti lié au passé industriel du territoire
- Bâti rural traditionnel
- Châteaux et manoirs organisés au centre de leur parc
- Le patrimoine religieux : églises, chapelles, calvaires, etc.
- Le petit patrimoine comprenant d'anciennes gares, les éléments liés à la valorisation des cours d'eau, liés à l'utilisation du vent : lavoirs, moulin à vent, moulins à eau, ancienne gare, etc.

LES VESTIGES D'UNE ACTIVITE MINIERE DENSE, EMERGENCES DE CHEMINEES, MOULINS ... EN POINT DE REPERES SPATIAUX, ECONOMIQUES ET TEMPORELS

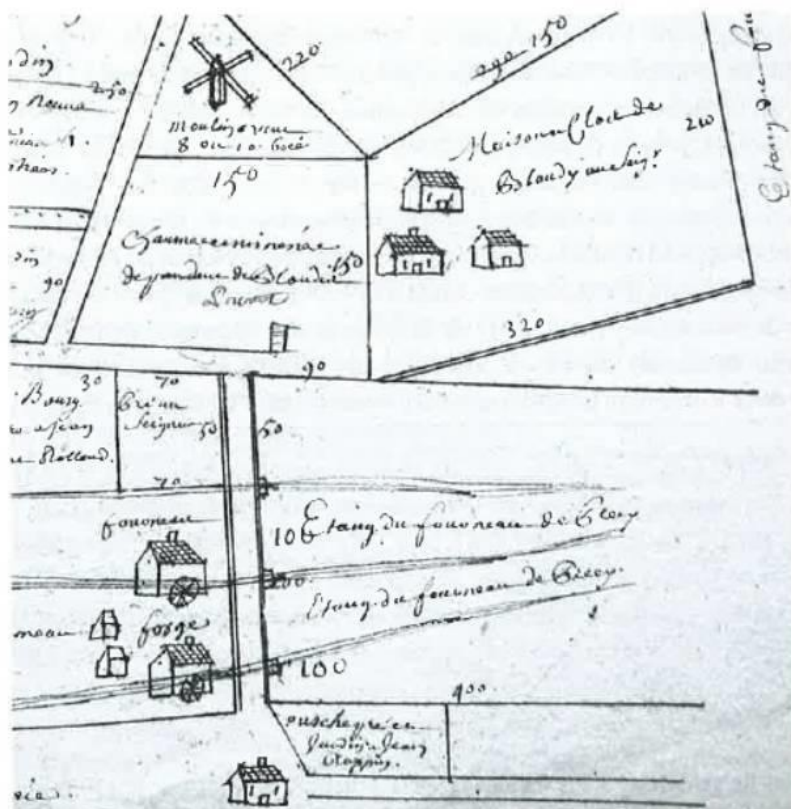
(source : Sancerque Saint-Martin-des-Champs, les grandes évolutions de nos villages entre 1800 et 1930 par Françoise Bezet)

« L'exploitation du minerai de fer dans la région de Sancerques et Saint-Martin-des-Champs remonterait à une période fixée entre l'Antiquité et le Haut Moyen-Age. [...] les toponymes comme celui du hameau du Minerai à Sancerques, ou des parcelles cadastrales « le Pré de la Forge », « le Champ du Fourneau » ou « le Fourneau » (vers le

Briou à Saint-Martin ou encore le chemin rural vers la Prouze appelé « chemin des mineurs » gardent la mémoire de cette activité métallurgique.



Plans terriers de 1723 : Le moulin de La Forge (AD 18, E 162-164)



Plans terriers de 1723 (AD 18, E 162-164) : Les roues du fourneau et de la forge sont alimentées par l'Étang du Fourneau (beaucoup plus grand que l'étang existant actuellement). A noter la « Maison de Blaudy » qui n'a encore rien d'un château.

Dès le XV^{ème} et jusqu'au XVIII^{ème} siècle, les minières de Sancergues se trouvent liées à l'établissement métallurgique installé à Précy. En 1451, il y existe une « grande forge avec une fondrière (fonderie), deux affinouères (affineries) et un marteau garni de soufflets ». [...] l'énergie nécessaire pour faire tourner les roues en actionnant tant le marteau que les souffleries du haut-fourneau, de la chaufferie et de l'affinerie est fournie par l'eau. Or le Liseron ayant un trop faible débit, il fallut créer des retenues d'eau, sous la forme d'étangs qui s'échelonnaient et accumulaient leur force.

Au début du XIX^{ème}, avec l'avènement de l'industrialisation, l'exploitation du minerai de fer va prendre son essor et devenir dans le Cher la principale industrie. Localement, cette activité va également prospérer, mais en restant une affaire de famille [...] Précy fut l'un des premiers fourneaux à disparaître purement et simplement en 1863. Avec lui s'éteignirent les minières de Sancergues. Les quelques mineurs restants comblèrent les puits devenus inutiles et rangèrent pioches, pelles et râbles »



Sur cette carte postale, à gauche on aperçoit, derrière un arbre, la cheminée de l'ancien fourneau ; à droite de la route, emplacement de l'un des étangs.

Les vestiges de cette activité minière :

Depuis longtemps, les pas des mules chargées de lourds paniers remplis de minerai ne résonnent plus sur les chemins empierrés. L'activité métallurgique de notre région ne se trouve plus évoquée que par quelques passionnés de patrimoine industriel. Mais que ce soit à Sancergues ou Précy, les vestiges sont tellement ténus qu'aucune mise en valeur de ce patrimoine ne peut être envisagée. Pourtant le promeneur curieux peut encore trouver dans les champs ou les forêts quelques échantillons aux grains oolithiques ferrugineux ou

quelques lourdes pierres rougeâtres riches en minéral, sans oublier bien sûr les cheminées des hauts fourneaux et les ruines de quelques moulins.



Photo prise sur la commune de Précly

De nombreux moulins, nommés « usines » dans les divers documents, jalonnaient le cours de la Vauvise. [...] L'eau, force motrice, fait tourner la grande roue à aubes qui va entraîner le meule, la courante sur la dormante et ainsi écraser les grains. Les moulins peuvent être à farine, à huile (noix, noisettes, chènevis), à foulon (pour assouplir les toiles de laine et chanvre) et à tan comme le Moulin Ecorce. Certains lieux ont deux types de moulins, ainsi à Vrin (Vessin ou Vezin) il y avait un moulin à farine et un à foulon. [...] avec l'arrivée de l'électricité, nouvelle énergie pour la force motrice, les moulins le long de la Vauvise se sont arrêtés. Seul, celui de Saint-Martin s'est motorisé et a continué à moudre. Les grandes minoteries ont remplacé toutes ces petites « usines » qui fournirent pendant si longtemps la farine, base de l'alimentation de chacun. Quelques belles roues à aubes, merveilles d'un

artisanat disparu, se sont endormies mais restent les témoins d'une activité essentielle dans la vie d'un village où le meunier occupait un rang social important tout comme le forgeron et le maréchal ferrant. »

Sur la commune de Groises, par exemple plusieurs moulins témoignent aussi de cette activité dense sur la Chanteraine le Moulin à foulon au lieudit la Forge ou encore le moulin de la chaussée, la roue à aube du Marais reconstruite récemment sur l'emplacement historique du bief et de la chute d'eau qui faisait tourner la roue avant que le moulin ne brûle en 1760 (source : les cahiers de l'histoire de Groises et ses environs de Bernard GARRAULT et des groisiens)

Le moulin de la Chaussée.



NB : Dans le même esprit, l'exploitation des argiles pour la création de brique se lit encore aujourd'hui dans les paysages urbains au travers des modénatures de briques qui marquent certains encadrements d'ouverture dans les façades, des cheminées élancées qui émergent de la silhouette des bourgs

UN PETIT PATRIMOINE VERNACULAIRE QUI SE DECLINE AUTOUR DE L'EAU OU DU CULTE

Les lavoirs

Les lavoirs sont rarement antérieurs au XIX^{ème} siècle. Ils ont permis de proposer un équipement public partagé en lieu et place de l'utilisation de simples planches le long des ruisseaux. Ils proposent une architecture de bois ou pierres, couvertes pour protéger des intempéries et avec margelles pour dompter l'eau et faciliter le travail du linge. Ils témoignent d'une activité importante des femmes qui se rassemblaient dans ces espaces de travail mais aussi de partage et convivialité.

Bâteau Lavoir, Herry



Les ponts de pierre, les abreuvoirs, vannes, puits ... ponctuent aussi le territoire et rappellent son histoire hydraulique



Puits à St-Léger-le-Petit

Les écluses et le bâti industriel qui jalonnent le canal latéral de La Loire, révèlent l'ingénierie hydraulique de cet ouvrage au gabarit Freycinet longeant la Loire et son rôle économique et commercial passé.

D'une longueur exacte de 196,061 km, le canal comporte 37 écluses et relie les villes de Digoin (Saône-et-Loire) et de Briare (Loiret). Ces chiffres ne comprennent pas ses nombreux embranchements et leurs écluses. Il débute au cœur de la ville de Digoin, au Port Championnet, où il est connecté au canal du Centre qui, lui, rejoint la Saône à Chalon-sur-Saône, et donc le bassin du Rhône. Puis il franchit la Loire par un grand pont-canal, et accueille vite sur sa rive gauche, à Chavane, le canal de Roanne à Digoin qui est son prolongement vers le sud. À Marseilles-lès-Aubigny, ancienne cité batelière importante, se

voit encore l'ancienne embouchure du canal de Berry, déclassé en 1955. Le canal traverse ensuite le territoire Berry Loire Vauvise de Beffes avec l'aménagement notamment du port de plaisance de Beffes, à Herry avant de passer aux pieds de la colline de Sancerre.

Si les écluses sont entretenues, fleuries et participent à la qualité du paysage du canal, les anciens bâtiments industriels semblent attendre un nouvel essor. Les écluses déclinent leur registre de murs, de portes, de pierre et de métal et sont systématiquement associées à la maison de l'éclusier sur un même motif architectural



Ecluse de Beffes

Le patrimoine religieux



Croix à Herry

LES AUTRES ELEMENTS DE PATRIMOINE

Château privé, Garigny



Ancienne gare, Sancerques

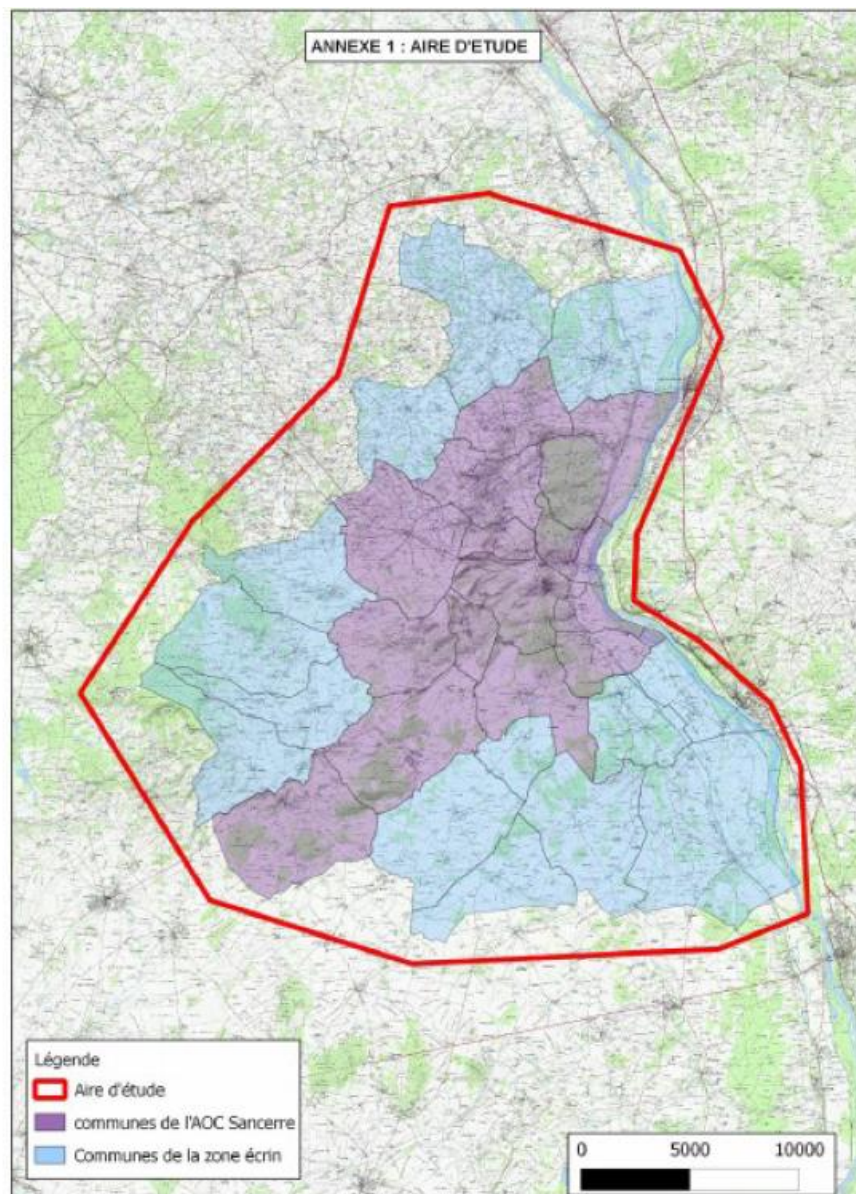


LE PATRIMOINE IMMATERIEL

- **Les œuvres de Roger Martin du Gard** (1881 – 1958) qui décrivent le milieu rural au travers de farces en patois berrichon comme « le testament du Père Leleu » ou de fresques familiales comme « les Thibault » dont le plan a été fait depuis la belle demeure normande aujourd'hui disparue au cœur du parc du château d'Augy dont les prés, bois, ... gardent la mémoire du grand homme de lettres dans lesquels il aimait semble-t-il se promener.
- **Les œuvres en patois d'Hubert Gouvernet** (1879 – 1944), *amoureux de la nature, il affectionnait la pêche, la chasse et les longues promenades à travers champs. Hubert Gouvernet restera, comme l'écrivain Hugues Lapaire, « le poète des paysans, l'impressionniste du patois berrichon »* (Françoise Bezet) et aussi de sa fille Huberte, de Maurice Carré, René Moreau, Paul Clément (1899-1962 connu sous le pseudonyme Pierre Goupillère) qui a écrit notamment la légende du Chêne d'argent comptant (juste aux limites du territoire communautaire), Jean Louis Boncoeur (1911-1997)
- **Le souvenir de Maurice Delafosse** (1870 – 1926) explorateur, linguiste, ethnologue, chercheur, administrateur colonial, gouverneur, professeur, historien, conférencier, écrivain, issu de la famille de notable maître de forge de Sancerque
- **Le cycliste Albert Bourlon** qui le 11/07/1947 a fait une échappée de 253 kilomètres dans le tour de France dans l'étape Carcassonne – Luchon, record non égalé à ce jour et qui a donné son nom aujourd'hui à un parcours cycliste sur le territoire communautaire
- **Les dessins humoristiques et peintures de Bernard Jeanson** (1930-1970)
- ...

L'INSCRIPTION DU SANCERROIS AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'HUMANITE PAR L'UNESCO

Selon le Porter A Connaissance de l'Etat, l'inscription du Sancerrois a été sollicitée auprès du patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO. Une lettre de candidature a été signée le 31 octobre 2015 et la réponse est en attente. L'aire d'étude inclut les communes d'Herry et de Groises.



Source DREAL Centre-Val de Loire

ÉLÉMENTS A RETENIR

- *Un patrimoine architectural ancien de qualité et identitaire du territoire dans la plupart des cas non protégé et peu mis en valeur.*
- *Un patrimoine protégé au titre des monuments historiques, autour duquel s'applique un périmètre de protection de 500m, dans certains cas difficile à sauvegarder.*

ENJEUX

- *Préserver et mettre en valeur le patrimoine, atout indéniable à l'attractivité touristique.*